



CSA CP BÉMAO : DECLARATION LIMINAIRE

Madame la Présidente,

Chers membres du CSA du CP de Baie-Mahault,

FO Justice Bémao tient tout d'abord à féliciter l'ensemble des personnels pour leur mobilisation du mardi 23 septembre. **Contre le silence de notre direction, contre l'inertie de notre administration, les personnels ont su répondre présents et sont restés debout derrière leurs revendications légitimes.**

Madame la Directrice, loin de faire de ce CSA votre procès, ce dont on retiendra ces derniers jours, c'est que la direction a laissé pourrir la situation des personnels du CP de Bémao. Cela fait belle lurette que nous vous avons interpellé sur la situation des effectifs en constante baisse, des conditions de travail déplorable de vos personnels, de la surpopulation carcérale et de la sécurité des personnels et de l'établissement. « **Non...Rien de rien, vous ne manquez de rien** » semble être la réponse à tous les niveaux de la sphère hiérarchique.

Madame la Directrice, au moment où les personnels criaient leur mécontentement devant la PEP, par peur de voir leur santé et leur sécurité au travail tourner au vinaigre, que leur outil de travail ne sombre dans l'horreur, **vous la capitaine du vaisseau, avez brillé par votre absence.**

Même pas un appel aux représentants des personnels pour vous enquérir de nos motivations, de nos attentes... **totalemt irrespectueux**. Vous direz que vous avez reçu la plate-forme revendicative ! Et alors !

Madame la Directrice, permettez-moi de vous demander **quelle est la dernière fois que vous vous êtes entretenue avec votre personnel**, surtout les agents postés ? Aux réunions de synthèse de l'année dernière me semble-t-il ! **FO Justice** vous avait pourtant suggéré **d'aller à leur rencontre pour entendre et partager la souffrance et l'inquiétude qu'ils vivent au quotidien** ! Est-ce un manque de temps ? Est-ce de la peur ? Ou tout simplement par manque d'intérêt ?

Madame la Présidente, chers membres du CSA, pour toutes ces raisons et par solidarité à la souffrance des personnels, et même si **FO Justice Bémao n'aime pas forcément la politique de la chaise vide**, nous refusons de siéger aujourd'hui à ce CSA et émettrons dorénavant des réserves sur toutes les instances qui ne valoriseront pas les personnels.



FO Justice ne cessera de proclamer le dévouement et le professionnalisme des personnels de Bémao. À ce titre ils méritent mieux que de simples encouragements à plus de sacrifices. Le temps est venu de remettre les points sur les I. **FO Justice Bémao** demande aux collègues de refuser les multiples **Matin/Soir imposés**, les **nuits supplémentaires** et les **rappels compulsifs** ; de manière à ce que la DSPOM et la DAP se rendent compte des difficultés que nous rencontrons au quotidien.

Osons tous dire STOP à la MALTRAITANCE au travail.

Baie-Mahault, le 29 septembre 2025

Le secrétaire local FO Justice Bémao
Titulaire au CSA du CP Baie-Mahault

